

T108

BUREAUX D'ATELIER : INSUFFER UN AIR NOUVEAU

L'installation d'une ventilation assure en apport d'air neuf extérieur et maintien le local en légère surpression afin de supprimer le risque de migration des polluants de l'atelier vers les bureaux

Les Centres de Mesures Physiques contribuent à développer et à faire connaître des pratiques éprouvées dans les entreprises afin de prévenir, réduire ou maîtriser au quotidien les effets délétères pour la santé des nuisances physiques ou chimiques.



La société AMCO LES ESCAMOTABLES conçoit des bornes et obstacles de sécurité pour l'aménagement urbain, le contrôle d'accès et la sécurisation des sites. Elle est située à Roquemaure, dans le Gard.

Pour prévenir le risque d'exposition aux fumées de soudage, l'entreprise a équipé les postes de soudage de torches aspirantes et mis en place une ventilation générale complémentaire.

En complément, une ventilation a été installée dans le bureau du chef d'atelier pour assurer un apport d'air neuf extérieur. Le local ne dispose pas d'ouverture sur l'extérieur et est exposé aux polluants de l'atelier. Les fumées de soudage, par effet thermique, montent et stagnent en partie haute du bâtiment.



Description de l'installation

Un apport d'air neuf extérieur de 250 m³/h assure un taux de renouvellement d'air de 5 volumes par heure.

L'air est introduit par une bouche de soufflage placée dans le bureau. Des sorties d'air ont été dimensionnées afin de maintenir le local en légère surpression pour empêcher toute introduction de polluants provenant de l'atelier.

www.bornes-escamotables.com



Aide à l'installation

Le chef d'entreprise s'est adressé à la Carsat-LR. Son souhait était d'être assisté techniquement pour améliorer son atelier de chaudronnerie en intégrant les préconisations des préventeurs.

Le CIMP a apporté des conseils pour l'installation d'une ventilation efficace dans les bureaux d'atelier. Les devis ont été analysés avant installation.

Contact fournisseur

Installateur : S.A.R.L. OTEC – 84210 PERNES-LES-FONTAINES
www.machinepro.fr
 Exemple de prix pour la ventilation d'un local de 45 m³ environ
 Coût : 1 000 € HT (valeur 2018)

Les points forts en prévention

- **Risque de chute**
 Une barrière écluse permet de sécuriser la zone d'accès pour le stockage en mezzanine. Les voies de circulation sont balisées et dégagées. « L'atelier doit rester propre, jamais encombré »
- **Risque chimique**
 La ventilation de l'atelier a été traitée dans une réflexion globale sur le choix des procédés, le captage à la source des fumées de soudage, la ventilation générale, les entrées d'air de compensation et le rejet vers l'extérieur des polluants.

Références à consulter :

- [ED 668](#) – INRS – Guide pratique de ventilation – Opérations de Soudage à l'arc et de coupage
- [T68](#) Carsat L-R – Chaudronnerie – Document Unique...Document utile
- [T82](#) Carsat L-R – Limiter les risques : les fumées de soudage, le bruit et l'éclairage
- [T95](#) Carsat L-R – Fumées de soudage : Substitution et captage à la source
- [T109](#) Carsat L-R – Fumées de soudage : un atelier bien ventilé

Pour plus d'informations : www.carsat-lr.fr (Espace Entreprise/Notre assistance technique)

Ceci est un exemple de réalisation. Des solutions alternatives existent.